



PROCEDURE ADAPTEE (Articles R. 2123-1 et s. du Code de la Commande Publique)

Annonce intégrale parue au B.O.A.M.P. sous le n° 21-108673

ORGANISME ACHETEUR :

VILLE DE BIARRITZ

Direction des Marchés Publics

Avenue Edouard VII - B.P. 58 - 64202 BIARRITZ Cedex

☎ : 05.59.41.39.69 - E-mail : marche@biarritz.fr

OBJET DU MARCHÉ :

Accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de jouets de Noël pour les enfants du personnel de la Ville de Biarritz.

L'accord-cadre sera conclu pour l'année 2022. Il pourra être reconduit en 2023 et 2024, sous réserve d'une décision expresse de la Ville de Biarritz en ce sens.

Le montant des commandes susceptibles d'être effectuées annuellement variera dans les limites suivantes :

- Minimum : 5 000 € T.T.C. / Maximum : 9 000 € T.T.C.

OBTENTION DES DOSSIERS :

Le dossier doit être téléchargé à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

Pour toute question ou demande dans le cadre de la consultation, veuillez utiliser le profil acheteur de la Ville de Biarritz : <https://demat-ampa.fr>

Une réponse vous sera apportée sur celui-ci.

CONDITIONS DE REMISE OFFRES :

La date limite de remise des candidatures est fixée au **6 octobre 2021 à 16 h 00**, par voie électronique à l'adresse suivante : <https://demat-ampa.fr>

Le dépôt des candidatures doit être effectué uniquement par voie électronique via le profil acheteur (pas d'envoi par courrier ou courrier électronique).